



**DOUCET, BETH & ASSOCIÉS**

Expertise Comptable - Commissariat aux Comptes

**ASSOCIATION ACTIONS DE SOLIDARITE INTERNATIONALE  
(A.S.I.)**

5 RUE LEBON – 75017 PARIS

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS  
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020**

*À l'Assemblée Générale de l'association A.S.I.*

**OPINION**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 01/11/2020, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association A.S.I. relatifs à l'exercice clos le 31/12/2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

**FONDEMENT DE L'OPINION**

***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.



### ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

## **JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS**

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne l'évaluation des produits.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## **VERIFICATIONS SPECIFIQUES**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'Assemblée Générale.

## **RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les



informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration.

## **RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Paris, le 26 juillet 2021

**DOUCET, BETH ET ASSOCIÉS**

*Commissaire aux Comptes*

Représentée par Nathalie ELIO



## **Annexe au rapport :**

### **Description détaillée des responsabilités du Commissaire aux comptes**

---

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

**BILAN ACTIF**

ACTIF		Exercice N 31/12/2020 12			Exercice N-1 31/12/2019 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	<b>Immobilisations incorporelles</b>						
	Frais d'établissement						
	Frais de recherche et de développement						
	Concessions, Brevets et droits similaires	2 545	2 545				
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	<b>Immobilisations corporelles</b>						
	Terrains						
	Constructions						
Installations techniques Matériel et outillage							
Autres immobilisations corporelles	3 600	2 660	940	1 660	720	43.37	
Immobilisations en cours							
Avances et acomptes							
<b>Immobilisations financières (2)</b>							
Participations mises en équivalence							
Autres participations							
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres immobilisations financières	1 608		1 608	1 608			
<b>Total I</b>	<b>7 753</b>	<b>5 205</b>	<b>2 548</b>	<b>3 268</b>	<b>720</b>	<b>22.03</b>	
Comptes de liaison							
<b>Total II</b>							
ACTIF CIRCULANT	<b>Stocks et en cours</b>						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	<b>Créances (3)</b>						
	Créances usagers et comptes rattachés	509 719		509 719	106 141	403 578	380.23
	Autres créances	1 238		1 238	2 685	1 447	53.90
Valeurs mobilières de placement							
Instruments de trésorerie							
Disponibilités	123 397		123 397	36 484	86 913	238.22	
Charges constatées d'avance (3)							
<b>Total III</b>	<b>634 353</b>		<b>634 353</b>	<b>145 309</b>	<b>489 044</b>	<b>336.55</b>	
Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)							
Primes de remboursement des obligations (V)							
Ecarts de conversion actif (VI)							
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)</b>	<b>642 107</b>	<b>5 205</b>	<b>636 902</b>	<b>148 578</b>	<b>488 324</b>	<b>328.67</b>	

(1) Dont droit au bail  
(2) Dont à moins d'un an  
(3) Dont à plus d'un an

## BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/12/2020	12	31/12/2019	12	Euros	%
FONDS ASSOCIATIFS	<b>Fonds propres</b>						
	Fonds associatifs sans droit de reprise						
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves :						
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves						
	Report à nouveau		4 384		5 185	801	15.45
	<b>Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)</b>		8 436		801	9 237	NS
	<b>Autres fonds associatifs</b>						
Fonds associatifs avec droit de reprise :							
Apports							
Legs et donations							
Résultats sous contrôle de tiers financeurs							
Ecarts de réévaluation							
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables							
Provisions réglementées							
Droit des propriétaires							
<b>Total I</b>		12 820		4 384	8 436	192.44	
	Comptes de liaison						
	<b>Total II</b>						
PROVISIONS ET FONDS DÉDIÉS	Provisions pour risques						
	Provisions pour charges						
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement						
	Fonds dédiés sur autres ressources						
	<b>Total III</b>						
DETTES (I)	Emprunts obligataires						
	Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (2)		118		118		
	Emprunts et dettes financières divers		55 000		59 900	4 900	8.18
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		24 720		32 634	7 914	24.25
	Dettes fiscales et sociales		5 969		16 273	10 304	63.32
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
	Autres dettes				0	0	100.00
Instrument de trésorerie							
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance		563 915		44 154	519 760	NS
	<b>Total IV</b>		649 722		152 961	496 760	324.76
	Ecarts de conversion passif (V)						
	<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)</b>		636 902		148 578	488 324	328.67

(1) Dont à plus d'un an

Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

85 807 108 807

118

## COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2020	12	31/12/2019	12	Euros	%
<b>Produits d'exploitation (1)</b>						
Ventes de marchandises						
Production vendue de Biens et Services		834		1 697	863	50.86
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation	413 796		468 822		55 026	11.74
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	3 751		62		3 690	NS
Collectes	62 703				62 703	
Cotisations				300	300	100.00
Autres produits	6 725		94 584		87 859	92.89
<b>Total I</b>	<b>487 809</b>		<b>565 464</b>		<b>77 655</b>	<b>13.73</b>
<b>Charges d'exploitation (2)</b>						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes	255 957		218 764		37 194	17.00
Impôts, taxes et versements assimilés	148		108		40	37.07
Salaires et traitements	204 697		196 851		7 846	3.99
Charges sociales	43 864		68 632		24 769	36.09
Dotations aux amortissements et aux provisions						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements		720		720		
Sur immobilisations : dotations aux provisions						
Sur actif circulant : dotations aux provisions						
Pour risques et charges : dotations aux provisions						
Subventions accordées par l'association				57 232	57 232	100.00
Autres charges (2)	2 759		11		2 748	NS
<b>Total II</b>	<b>508 145</b>		<b>542 318</b>		<b>34 172</b>	<b>6.30</b>
<b>1 - Résultat d'exploitation (I-II)</b>	<b>20 336</b>		<b>23 147</b>		<b>43 483</b>	<b>187.86</b>
<b>Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun</b>						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

## COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2020	12	31/12/2019	12	Euros	%
<b>Produits financiers</b>						
Produits financiers de participations						
Produits des autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilier						
Autres intérêts et produits assimilés		94		2	92	NS
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
<b>Total V</b>		94		2	92	NS
<b>Charges financières</b>						
Dotations aux amortissements et aux provisions						
Intérêts et charges assimilées		116		78	38	49.22
Différences négatives de change		1 471			1 471	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
<b>Total VI</b>		1 587		78	1 509	NS
<b>2. Résultat financier (V-VI)</b>		1 492		76	1 417	NS
<b>3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)</b>		21 828		23 071	44 899	194.61
<b>Produits exceptionnels</b>						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		16 007			16 007	
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur provisions et transferts de charges						
<b>Total VII</b>		16 007			16 007	
<b>Charges exceptionnelles</b>						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		2 615		17 855	15 240	85.35
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				4 415	4 415	100.00
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions						
<b>Total VIII</b>		2 615		22 270	19 655	88.26
<b>4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)</b>		13 392		22 270	35 662	160.13
Impôts sur les bénéfices (IX)						
<b>Total des produits (I+III+V+VII)</b>		503 911		565 466	61 556	10.89
<b>Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX)</b>		512 347		564 666	52 319	9.27
<b>Solde intermédiaire</b>		8 436		801	9 237	NS
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs						
- Engagements à réaliser sur ressources affectées						
<b>5. EXCEDENTS OU DEFICITS</b>		8 436		801	9 237	NS

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 637 511 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont les produits d'exploitation sont de 432 909 Euros et dégagant un déficit de 8 436 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

L'association ASI effectue des actions de solidarité internationales décrites dans les "faits caractéristiques" ci-après.

L'association n'est soumise à aucun impôt.

### FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

L'année 2020 a été marquée par le démarrage de trois nouveaux projets :

- **La phase 2 du projet « Prise en charge des filles mineures en situation de prostitution, de la rue à l'insertion professionnelle » financé par l'AFD pendant 3 ans**, qui permettra la prise en charge de 1000 mineures et l'amélioration des conditions de vie de 2200 majeures, en situation de prostitution de survie ou victimes de violences, ainsi que leurs enfants. Grâce au soutien de l'AFD, nous allons également pouvoir ouvrir des centres d'hébergement dans chaque ville et développer la pérennité du projet.
- **Le projet « Appui à la société civile pour améliorer et faciliter l'accès aux services sociaux de base des enfants et jeunes en situation de rue et l'employabilité des jeunes vulnérables à Pointe-Noire » financé par l'Union européenne**, en consortium avec le Samusocial, l'IECD et Don Bosco, également pour 3 ans.
- **Le projet ADAPAEV**, grâce à un financement en cascade de l'Union européenne via le Reiper, qui a permis d'accompagner 5 familles.

Dans le cadre du démarrage de ces trois projets, il a été procédé au recrutement de plusieurs nouveaux membres du personnel, notamment deux animatrices guichet unique pour les violences faites aux filles et aux femmes et l'hébergement, un formateur en informatique et deux agent.e.s orientation et emploi.

#### Impacts de la crise du COVID-19

En République du Congo, le confinement a été décrété à partir du 31 mars et a duré jusqu'au 15 mai. Cette mesure était accompagnée d'un couvre-feu de 20h à 5h du matin. Par ailleurs, les rassemblements de plus de 50 personnes sont également interdits depuis le 31 mars. Le couvre-feu a été décalé à 22h en septembre, puis en décembre une nouvelle augmentation des cas a poussé le gouvernement à réinstaurer un couvre-feu à 20h les samedis et dimanches.

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Pendant cette période, ASI a observé une baisse des revenus et du pouvoir d'achat de la population, qui a engendré une augmentation de la vulnérabilité. De fait, il y a eu une nette augmentation de la présence en rue des enfants et notamment des filles, surtout à Pointe-Noire.

Conséquence directe : **une forte augmentation de la prostitution de survie**. La fermeture des bars (nganga), des hôtels et des boîtes de nuit (VIP) ont aussi eu pour conséquence une **modification des stratégies de prostitution** : la prostitution se pratique de plus en plus dans des parcelles closes, où 5 à 10 filles squattent une maison où elles reçoivent à tour de rôle les clients. La passe varie entre 1000 FCFA et 1500 FCFA (1,50 € à 2,30 €). Certaines sont obligées de faire des passes en "bons" pour certains clients afin de les fidéliser, sans certitude d'être payées un jour. Les filles rencontrées sont également de plus en plus jeunes, 9 ou 10 ans parfois.

### - REGLES ET METHODES COMPTABLES -

#### Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2018-06 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

### **Immobilisations incorporelles et corporelles**

Les immobilisations incorporelles et corporelles acquises sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés, sans considération de la valeur résiduelle, suivant la durée de vie prévue selon le mode linéaire.

### **Créances**

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

### **Disponibilités**

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées à leur valeur nominale.

### **Emprunts et dettes financières diverses**

Ce poste est constituée d'une avance faite par le Président de l'Association.

### **Produits de l'Association**

Les produits de l'association sont composés de subventions à hauteur de 85 %, les dons et les ventes de vêtements donnés représentent 15 %.

Ils proviennent essentiellement de France.

### **Rémunération du Commissaire aux comptes**

Les honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice s'élèvent à 7 320 euros, ce sont exclusivement des honoraires au titre du contrôle légal des comptes.

### **Résultat exceptionnel**

Le résultat exceptionnel est composé essentiellement de la cession d'un véhicule.

### **Effectifs**

L'association a employé 29 salariés sur l'exercice au Congo.

### **Rémunération des cadres dirigeants**

Conformément à l'article 20 de la Loi 2006-586, les rémunérations versées, avantages en nature inclus, aux trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés de notre association s'élève à 25 832 euros.

## **ANNEXE**

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

### **Engagements hors bilan**

Il n'y a pas d'engagement hors bilan.

### **Permanence des méthodes**

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

**ANNEXE**

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

**- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -**

**ANNEXE**

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

**Etat des immobilisations**

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Frais d'établissements et de développement	TOTAL		
Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	2 545	
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Installations générales agencements aménagements des constructions			
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			
Installations générales agencements aménagements divers			
Matériel de transport			39 653
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	3 600		
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
	TOTAL	3 600	39 653
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts, autres immobilisations financières	1 608		
	TOTAL	1 608	
	TOTAL GENERAL	7 753	39 653

	Diminutions	Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
Frais établissement et de développement	TOTAL		
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL	2 545	2 545
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Installations générales agencements aménagements constr.			
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			
Installations générales agencements aménagements divers			
Matériel de transport		39 653	
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		3 600	3 600
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
	TOTAL	39 653	3 600
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts, autres immobilisations financières		1 608	1 608
	TOTAL	1 608	1 608
	TOTAL GENERAL	39 653	7 753

**ANNEXE**

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

**Etat des amortissements**

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Frais établissement recherche développement TOTAL				
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	2 545			2 545
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales agencements aménagements constr.				
Installations techniques, Matériel et outillage industriel				
Installations générales agencements aménagements divers				
Matériel de transport		2 105	2 105	
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	1 940	720		2 660
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	1 940	2 825	2 105	2 660
TOTAL GENERAL	4 485	2 825	2 105	5 205

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Frais étab.rech.développ. TOTAL					
Autres immob.incorporelles TOTAL					
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Instal.générales agenc.aménag.constr.					
Instal.techniques matériel outillage indus.					
Instal.générales agenc.aménag.divers					
Matériel de transport	2 105				
Matériel de bureau informatique mobilier	720				
Emballages récupérables et divers					
TOTAL	2 825				
TOTAL GENERAL	2 825				

**ANNEXE**

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

**Tableau de variation des fonds propres**

ANC 2018-06 : Art. 431-5

VARIATION DES FONDS PROPRES	A l'ouverture	Affectation du résultats	Augmentation	Diminution ou consommation	A la clôture
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecarts de réévaluation					
Réserves					
Report à nouveau	5 185-	801		0	4 384-
Excédent ou déficit de l'exercice	801	801-			8 436-
Situation nette	4 384-				12 820-
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
<b>TOTAL I</b>	<b>4 384-</b>			<b>0</b>	<b>12 820-</b>

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

### Etat des échéances des créances et des dettes

<b>Etat des créances</b>	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	1 608	0	1 608
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	509 719	231 521	278 198
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéficiaires			
Taxe sur la valeur ajoutée			
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers état et autres collectivités publiques			
Groupe et associés			
Débiteurs divers	1 238	1 238	
Charges constatées d'avance			
<b>TOTAL</b>	<b>512 565</b>	<b>232 759</b>	<b>279 806</b>
Montant des prêts accordés en cours d'exercice			
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

<b>Etat des dettes</b>	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	118	118		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers	55 000	55 000		
Fournisseurs et comptes rattachés	24 720	24 720		
Personnel et comptes rattachés	1 736	1 736		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	4 005	4 005		
Impôts sur les bénéficiaires				
Taxe sur la valeur ajoutée				
Obligations cautionnées				
Autres impôts taxes et assimilés	228	228		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes				
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	563 915	285 717	278 198	
<b>TOTAL</b>	<b>649 722</b>	<b>371 524</b>	<b>278 198</b>	
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice	4 900			
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.				

Les subventions étant comptabilisées dorénavant à la date de la notification, le compte bailleurs ou créances clients correspond aux subventions à recevoir. Ce poste se décompose de la façon suivante :

Agence Française de Développement	300 000 euros
Union Européenne	149 719 euros
Sodexo	60 000 euros

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

### Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières diverses	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 320
Dettes fiscales et sociales	2 626
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
Total	9 946

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

### Charges et produits constatés d'avance

Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	563 915
Produits financiers	
Produits exceptionnels	
Total	563 915

Les produits constatés d'avance concernent la part des financements comptabilisés en produits à la date de notification qui concernent les exercices ultérieurs à 2020. Ils sont constitués comme suit :

Agence Française de Développement 377 518 euros  
Union Européenne 156 397 euros  
Sodexo 30 000 euros